

## « La prévention et le traitement amiable des difficultés des entreprises à la lumière de la réforme »

### 8h15 Accueil des participants

8h45 –9 h **Présentation du colloque** par C. Saint-Alary-Houin, présidente de l'AJDE et F. Macorig-Venier, co-directrice du CREDIF

### 1-RENOVATION DE LA PREVENTION

Présidence de M. J. Picard, Président du Tribunal de commerce de Toulouse

### 9h00 à 10 h 30 : Quelles améliorations de la prévention ?

- **Renforcement des procédures d'alerte, publicité des comptes, rôle des juges**, par M. B. Le Besnerais, Président de l'ordre des Experts-Comptables de Midi-Pyrénées et Mme J. Vallansan, Conseiller à la Cour de Cassation en service extraordinaire

- **Coût, transparence et confidentialité de la prévention**, par F. Pérochon Professeur à la Faculté de droit de Montpellier

- **Perspectives européennes et approche internationale**, par M. Menjucq, Professeur à l'Université de Paris 1

*Discussion et pause*

### 2- OUVERTURE DU MANDAT AD HOC ET DE LA CONCILIATION

11 h à 12h30

- **La conciliation : droit ou obligation du débiteur ?** par V. Bourginaud, Maître de conférences à l'Université de Nantes

-**Le rôle du ministère public** par J. Deharveng, Procureur général à la Cour d'appel de Besançon

- **Faut-il associer les salariés ?** par C. Gailhbaud, Avocat au barreau de Nice et G. Jazottes, professeur à UT1

*Discussion et déjeuner sur place*

### 3- CONSTRUCTION DES ACCORDS

Présidence de Mme R. Bonhomme, Avocat général à la Cour de Cassation

### 14h15 à 15h 15 : Rôles respectifs et coordination des acteurs

-**Le rôle des administrateurs et mandataires judiciaires** par H. Bourbouloux, Administrateur judiciaire

- **Le rôle de l'avocat** par Maître G. Azam, Avocat au barreau de Toulouse

-**Le rôle du commissaire au redressement productif**, par R. Castagnac, CRP Midi-Pyrénées

### 15h30 à 16 h 30 Les moyens :

- **Les mesures juridiques favorables aux accords**, par F. Macorig-Venier Professeur à UT1

- **Les mesures fiscales**, par G. Dedeurwaerder, Maître de conférences à UT1

- **Le privilège de la conciliation** par P-M Le Corre, Professeur à l'Université de Nice

- **La généralisation de la SFA ?** par C. Saint-Alary-Houin, Professeur à UT1

### 4- DEVENIR DES ACCORDS

**16 h 45 à 17 h 15 Accords ni constatés ni homologués ; remise en cause des accords** par B. Thullier, Professeur à l'Université de Paris Ouest-Nanterre

*Discussion et fin des travaux*